



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/024

**OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES PARTICIPANTS
AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR LA COMMUNE
D'AYGUEMORTE LES GRAVES**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 26

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 17 mars 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 17 mars 2023

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

La séance est ouverte.

Le 23 mars de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

Le procès-verbal du 2 février 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	E	Mme BURTIN-DAUZAN
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PÉREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	M. FATH	BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAQUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	E	Mme PÉREZ	SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	M. BORDELAIS
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAudeau Isabelle	E	M. BARRÈRE
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/024

OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES PARTICIPANTS AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR LA COMMUNE D'AYGUEMORTE LES GRAVES

Vu l'article 6 des statuts portant sur le fonctionnement du Conseil de Communauté et du Bureau qui prévoit que le Conseil de communauté crée des commissions, et que chaque commune sera représentée par au moins un délégué,

Vu la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019,

Vu les articles L5211-40-1 et L2121-22 du CGCT,

Vu la délibération 2012/115 du 25 septembre 2012 portant création de la Commission intercommunale d'accessibilité,

Vu la délibération 2020/094 du 28 juillet 2020 portant désignation des représentants à la Commission intercommunale d'accessibilité,

Vu l'article 3-1-1 des statuts de la Communauté de Communes qui mentionne que la promotion du tourisme, dont la gestion des offices de tourisme,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 5 modifiant les articles L 2231-9 et L 2231-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Tourisme,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur les « dispositions communes aux stations classées et aux Offices de Tourisme »,

Vu la délibération 2005/49 du 23 septembre 2005 portant création de l'EPIC,

Vu la délibération 2020/076 du 28 juillet 2020 portant désignation des représentants au Comité de direction de l'Office de Tourisme de Montesquieu,

Vu les statuts de l'Office de Tourisme de Montesquieu,

Considérant lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions mentionnées à l'article L2121-22, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine,

Compte-tenu d'une part de l'application de la nouvelle législation qui réduit le nombre de conseillers communautaires et d'autre part de l'ampleur des dossiers à suivre, il est proposé que la composition des commissions thématiques de travail puisse comprendre à la fois des conseillers communautaires et des conseillers municipaux,

Considérant la démission de Madame Emmanuelle LOUVET du Conseil municipal de la commune d'Ayguemorte les Graves,

Considérant la délibération COM.23/04 du 1^{er} février 2023 de la commune d'Ayguemorte les Graves,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Il est proposé de désigner les représentants suivants aux commissions thématiques et obligatoires et aux organismes extérieurs ci-dessous mentionnés :

AYGUEMORTE LES GRAVES			
	COMMISSIONS THÉMATIQUES	TITULAIRE	SUPPLÉANT
1	JEUNESSE ET CITOYENNETÉ	Monsieur DUMESNIL	Madame MACKENZIE
1b	VIE ASSOCIATIVE	Madame PINSON	Madame DELARUE
2	INFRASTRUCTURES ET VOIRIES	Monsieur GUILLOT	Madame FABRIKEZIS
3	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	Madame MACKENZIE	Madame FABRIKEZIS



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/024

**OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES PARTICIPANTS
AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR LA COMMUNE
D'AYGUEMORTE LES GRAVES**

4	PATRIMOINE BÂTI ET RÉSEAUX	Monsieur SAINTONY	Monsieur GUILLOT
5	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Monsieur SAINTONY	Monsieur GODARD
6	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	Madame FABRIKEZIS	Monsieur GUILLOT
7	SOLIDARITÉS ET PETITE ENFANCE	Madame BERNARDES RAMOS	Madame TALABOT
8a	GESTION DES DÉCHETS	Monsieur GODARD	Madame FABRIKEZIS
8b	RÉGIMES HYDRAULIQUES	Madame FABRIKEZIS	Madame PINSON
9	FINANCES	Madame TALABOT	Madame FABRIKEZIS

Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)

Monsieur SAINTONY

Office de Tourisme de Montesquieu (EPIC)

TITULAIRE	SUPPLÉANT
Madame TALABOT	Madame BRINBOEUF-DULARY

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de la participation aux commissions des représentants désignés,
- Confie le soin au Président de la Communauté de communes d'accomplir toutes démarches nécessaires et utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 23 mars 2023

Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20230323-2023_024-DE

